

Université Henri Poincaré



Rentrée 2010
à l'UHP

SCIENCES • TECHNOLOGIE • SANTÉ

Licence

Nancy-Université
 Université
Henri Poincaré



DOCTORAT

DOCTORAT
D'EXERCICE
EN SANTÉ

DIPLOME
D'INGENIEUR

MASTER

LICENCE
PROFESSIONNELLE

LICENCE
GENERALE
L1 SANTÉ

DIPLOME
UNIVERSITAIRE
DE TECHNOLOGIE
DUT

Une première année commune aux études de Santé

- Médecine
- Odontologie
- Pharmacie
- Sage-Femme
- Kinésithérapie
- Ergothérapie

Les principes du LMD

- **La semestralisation** : la première année de Licence est organisée en 2 semestres consécutifs
- **Les unités d'enseignement et les crédits européens (CE)** : le programme pédagogique est organisé en unités d'enseignements (UE). Chaque UE est créditée d'un nombre défini de crédits européens (CE). La règle européenne définit qu'un semestre permet l'obtention de 30 CE, soit 60 CE pour une année.



La réforme de la 1^{ère} année des études en Santé est mise en place dès la rentrée 2010/2011 à l'Université Henri Poincaré.

Ses objectifs :

- Intégrer la formation universitaire de Santé dans le système européen de l'Enseignement supérieur (LMD)
- Faciliter les passerelles et une éventuelle réorientation
- Favoriser la réussite des étudiants

Enseignement commun et Enseignement spécifique

Tous les étudiants inscrits en L1 Santé bénéficieront d'un tronc commun d'enseignements scientifiques orientés vers la Santé. Ces enseignements communs s'articulent en 7 UE durant les semestres 1 et 2.

Dès le mois d'octobre, selon le ou les concours que vous souhaitez présenter, vous aurez à choisir l'unité d'enseignement spécifique, c'est à dire un enseignement en Sciences de la Santé, correspondant à ce ou ces concours.

Les cours de cette UE spécifique débiteront au semestre 2.





Les concours

6 concours distincts sanctionnent le L1 Santé à l'Université Henri Poincaré : médecine, odontologie, sage-femme, pharmacie, ergothérapie, kinésithérapie.

Vous pouvez vous inscrire à un ou plusieurs concours. Ceci suppose néanmoins d'avoir suivi l'UE spécifique relative à ce ou ces concours, d'où une importante charge de travail à prendre en compte avant votre inscription.

Chaque concours se déroulera en deux phases :

- 1^{ère} phase, mi-décembre : épreuves de la fin du semestre 1 portant sur les enseignements du tronc commun
- 2^{ème} phase, fin avril-début mai : épreuves de la fin du semestre 2 portant sur les enseignements du tronc commun du semestre 2 et sur les enseignements spécifiques choisis.

Pour être reçu à l'un des concours choisis, il faudra être classé dans la limite du nombre de places disponibles ou numerus clausus de la filière présentée.

Les passerelles et les réorientations

- À l'issue des épreuves du semestre 1, en fonction du classement que vous aurez obtenu, vous pourrez vous réorienter vers d'autres voies : L1 Sciences du Vivant, 1^{ère} année de DUT, ...
- À l'issue des épreuves du semestre 2, si vous avez validé 60 CE mais sans être classé au concours :
 - > soit vous capitalisez cet acquis pour une inscription en L2
 - > soit vous choisissez le redoublement en L1 Santé

Un seul redoublement en L1 Santé est autorisé, sauf décision du Président de l'Université.

Principe de la seconde chance (application à la rentrée 2012) : Les étudiants réorientés à la fin du semestre 1 ou du semestre 2 ayant validé 90 ou 60 crédits européens dans une autre formation conduisant au grade de Licence pourront ultérieurement se réinscrire en L1 Santé.





Les moyens pédagogiques

Faculté de Médecine, Faculté de Pharmacie, Faculté des Sciences et Techniques accueilleront les étudiants du L1 Santé.

Vous bénéficierez de l'environnement pédagogique, matériel et pratique de ces 3 importantes facultés de l'Université : amphis, salles de cours, bibliothèques, Wifi, équipements scientifiques et technologiques, lieux de vie étudiante, santé, sport, restauration...

Les enseignements y seront dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, et de cours en ligne et seront animés par le corps enseignant des facultés de Médecine, Odontologie, Pharmacie et Sciences.

Un espace personnel de travail vous sera également ouvert sur le portail de l'Université.

D'une façon générale, vous profiterez de l'ensemble du dispositif « Réussir en Licence » mis en place par l'université, un large éventail de mesures destinées à favoriser votre succès à



DOCTORAT

DOCTORAT
D'EXERCICE
EN SANTÉ

DIPLOME
D'INGENIEUR

MASTER

LICENCE
PROFESSIONNELLE

LICENCE
GENERALE
L1 SANTÉ

DIPLOME
UNIVERSITAIRE
DE TECHNOLOGIE
DUT

Semestre 1

UE1

Atomes - Biomolécules - Génome - Bioénergétique - Métabolisme

10
ECTS

UE2

La cellule et les tissus

10
ECTS

UE3 (1^{ère} partie)

Organisation des appareils et systèmes (1) : Aspects fonctionnels et méthodes d'études

6
ECTS

UE4

Evaluation des méthodes d'analyses appliquées aux sciences de la vie et de la santé

4
ECTS

TOTAL : 30 ECTS

Semestre 2

UE3 (2^{ème} partie)

Organisation des appareils et systèmes (1) : Aspects fonctionnels et méthodes d'études

4
ECTS

UE5

Organisation des appareils et systèmes (2) : Aspects morphologiques et fonctionnels

4
ECTS

UE6

Initiation à la connaissance du médicament

4
ECTS

UE7

Santé, Société, Humanité

8
ECTS

UE SPÉCIFIQUE POUR CHAQUE FILIÈRE

10
ECTS

TOTAL : 30 ECTS



60

120

180

240

LES ÉTUDES EN SCIENCES, TECHNOLOGIES ET

LICENCE

MASTER

L1

Semestre 1
Semestre 2

L2

Semestre 3
Semestre 4

L3

Semestre 5
Semestre 6

Master 1

Licence Disciplinaire

Licence Professionnelle

Semestre 5
Semestre 6

DUT 1

DUT 2

Ingénieur

LES ÉTUDES EN SANTÉ À L'UHP

PCEP 1

PCEM 1

L1 SANTÉ
à la rentrée 2010

Pharmacien

Médecin

Dentiste

Sage-Femme

→ Kinésithérapeute ou Ergothérapeute (Hors UHP)

Orthophoniste

Orthoptiste

Audio-prothésiste

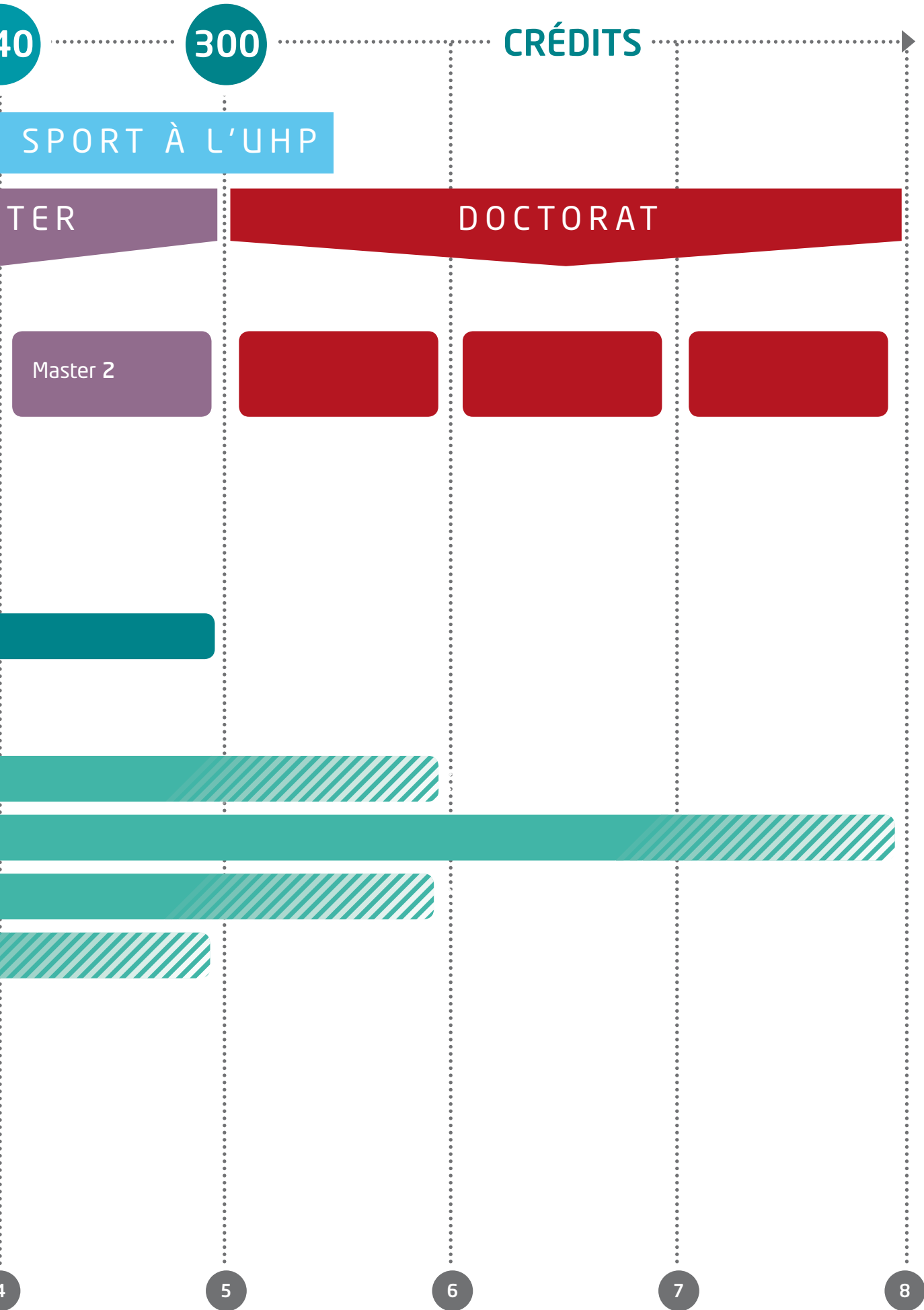
ANNÉES

1

2

3

4



Calendrier : les dates à retenir

- **Du 20 Janvier au 20 Mars** : expression des vœux et orientation active sur www.admission-postbac.fr
- **Dès les résultats du Bac** : confirmation de la candidature sur www.uhp-nancy.fr et inscription administrative à l'université
- **Début septembre** : votre rentrée et constitution des groupes pédagogiques
- **Mi-octobre** : Vœux pour le choix de (des) UE spécifique(s)
- **Décembre** : 1^{ère} phase d'épreuves
- **Avril-Mai** : 2^{ème} phase d'épreuves

Les adresses utiles

Faculté de Médecine

9 avenue de la Forêt-de-Haye
BP 184 - 54505 Vandoeuvre-lès-Nancy Cedex
Tel : 03 83 68 30 00 - Fax : 03 83 68 30 99
www.medecine.uhp-nancy.fr

Faculté de Pharmacie

5 rue Albert Lebrun
BP 80403 - 54001 Nancy Cedex
Tel : 03 83 68 23 00 - Fax : 03 83 68 23 01
www.pharma.uhp-nancy.fr

Faculté des Sciences et Techniques

Boulevard des Aiguillettes - BP 70239
54506 Vandoeuvre-lès-Nancy Cedex
Tel : 03 83 68 40 00 - Fax : 03 83 68 40 01
www.fst.uhp-nancy.fr

Faculté d'Odontologie

96, Avenue de Lattre de Tassigny - BP 50208
54004 Nancy Cedex
Tel : 03 83 68 29 50
Fax : 03 83 68 29 81
www.odonto.uhp-nancy.fr

Ecole de Sages-Femmes

rue du Docteur Heydenreich
54042 Nancy Cedex
Tel : 03 83 34 43 22

Ecole de Sages-Femmes

28 rue du XX^e corps américain
BP 770 57019 Metz Cedex 1
Tel : 03 87 55 39 02

VOTRE CONTACT

Service Commun d'Information, d'Orientation
et d'Aide à l'Insertion Professionnelle : DEMAIN

Campus Aiguillettes
Bâtiment ESA - B.P. 239
54506 Vandoeuvre-lès-Nancy Cedex
Tel : 03 83 68 40 84 Fax : 03 83 68 40 86
scuio@demain.uhp-nancy.fr



L'UHP Sciences - Technologie - Santé

18 500 étudiants

1 500 enseignants-chercheurs, dont **300** praticiens hospitaliers

1 200 personnels techniques, administratifs, ingénieurs, et des bibliothèques

5 Facultés : Sciences , Médecine, Pharmacie, Odontologie et Sport ,

3 Ecoles d'ingénieur : ESSTIN , ENSTIB et ESIAL

3 IUT : Nancy-Brabois , Longwy et St Dié .

1 IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres

100 diplômes proposés : DUT, Licences et Licences Professionnelles, Masters, Diplômes d'Ingénieur, Diplômes de Santé, Doctorats

5 000 diplômes délivrés chaque année

43 Laboratoires de recherche

1 Service d'Information, d'Orientation et d'aide à l'Insertion professionnelle

3 Bibliothèques universitaires : Sciences, Pharmacie-Odontologie, Médecine

40 associations étudiantes et **1** Bureau de la Vie étudiante

1 Association Sportive

1 Service de Santé Universitaire

1 Service d'accueil des Etudiants Handicapés (PHARE)

100% des campus couverts en WIFI

1 ENT, Espace Numérique de Travail pour chaque étudiant

www.uhp-nancy.fr

info@uhp-nancy.fr